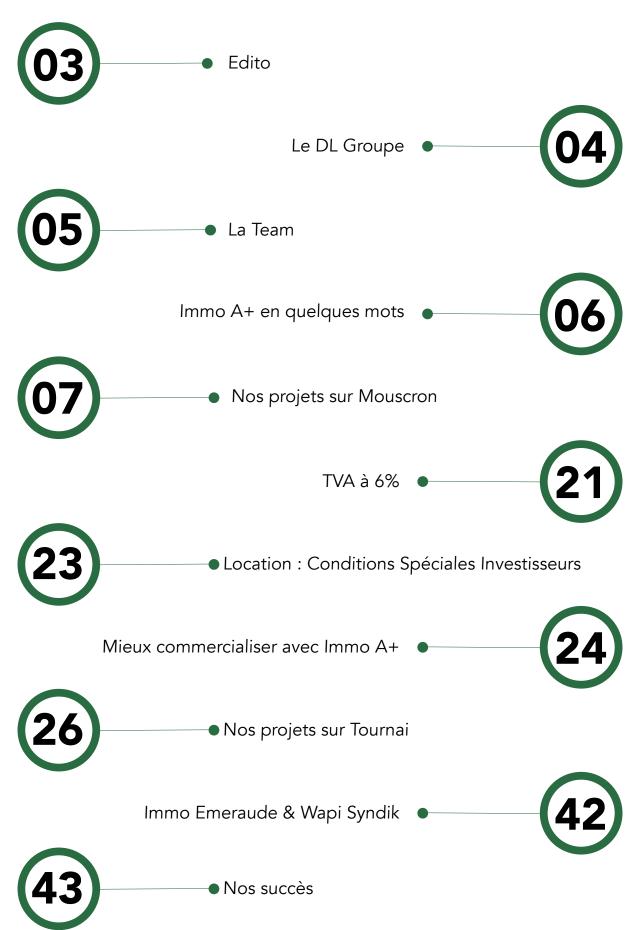


Notre chantier, vous satisfaire!

SOMMAIRE







Le marché fait grise mine ? C'est le bon moment pour investir dans l'immobilier!

Alors que le marché immobilier semblait être morose en 2023, c'est peut-être le meilleur moment pour réaliser votre investissement dans la pierre. Étonnant ? En dépit de la hausse des taux d'intérêt et des prix qui jouent la carte de l'incertitude pour les investisseurs, les experts s'accordent à dire que le contexte inflationniste rend l'investissement immobilier particulièrement intéressant. Alors, faut-il acheter maintenant ou attendre ? Est-ce le moment de vous renseigner sur les prêts immobiliers pour concrétiser votre placement ? D'espérer l'attendue rentabilité ? La constitution d'un revenu complémentaire ? Oui !!! Venez nous rencontrer pour en discuter.

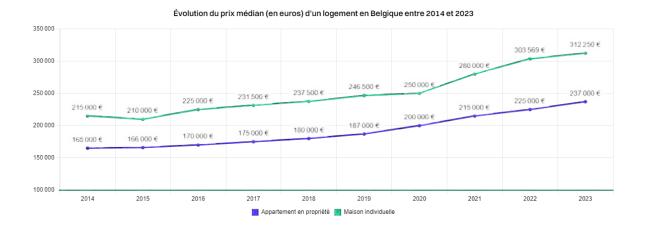
Encore une chance de bénéficier de la TVA à 6% dans le cadre des démolitions / reconstructions (cf page 21), n'hésitez pas à nous consulter pour en profiter.

Pourquoi est-ce une bonne idée d'investir dans l'immobilier qu'importe son âge ?

Investir dans l'immobilier est une bonne idée à tout âge pour plusieurs raisons.

Premièrement, l'immobilier est un **actif tangible** qui a **prouvé sa résilience** face aux crises économiques passées.

De plus, il offre des rendements attractifs comparativement à d'autres types d'investissements.



Deuxièmement, l'immobilier permet de **constituer un patrimoine** que vous pouvez transmettre à vos héritiers. C'est aussi un excellent moyen de préparer sa retraite, grâce aux revenus locatifs qu'il peut générer.

Un investissement immobilier réfléchi est également le gage de **constituer une rente appréciable**, avec pour objectif d'anticiper une perte de revenus par exemple, une fois les mensualités de remboursement du prêt immobilier honorées dans la totalité.

Avec une vision sur le long terme, il est possible d'investir aujourd'hui dans l'immobilier pour louer le bien quelques années, le rentabiliser en grande partie grâce aux loyers et **décider de l'habiter plus tard.** Vous avez envie de vivre dans une grande ville ou au contraire au vert à la retraite ? Choisissez votre investissement locatif en fonction de ce projet!

Investir jeune permet de bénéficier de conditions d'obtention de crédit immobilier avantageuses et d'amortir l'investissement sur une longue durée.

Gardez en tête qu'un investissement immobilier peut être mené à tout âge, l'important étant de définir votre profil investisseur pour un choix éclairé.



LE DL GROUPE

A son origine : deux amis, l'un Wallon, l'autre Flamand ! Philip Lazou et Benjamin Dassonville ont tous deux suivi des études de Marketing mais c'est l'immobilier qui les passionne. Ensemble, en 1996, les deux associés ouvrent leur premier bureau à Mouscron. Cabinet 056, en référence au préfixe téléphonique de la région, est né! L'agence prend pour symbole une tortue. L'animal sympathique, qui porte sa maison sur le dos tandis qu'il avance, s'avérera un véritable porte-bonheur.

Aujourd'hui, Jasmine Pieters a rejoint les deux administrateurs fondateurs. Grâce à son expérience dans les secteurs bancaires et commerciaux, elle met à profit ses compétences pour servir l'ensemble du groupe.

Leur leitmotiv : relever des défis pour obtenir des résultats dans la bienveillance !

Aujourd'hui, DL Groupe, c'est:

- 056, 068 et 069, expertes en vente et location sur Mouscron, Tournai, Ath et Courtrai
- Immo A+, spécialisé en promotions immobilières
- Wapi Syndik, syndic de copropriété
- Immo Emeraude, l'immobilier de prestige sur Mouscron, Tournai, Ath et Courtrai
- GL Invest, gestionnaire de portefeuilles d'investissements
- B2B, dédié à l'immobilier commercial
- DL Technik, dédié au service de maintenance et nettoyage



Administrateur fondateur IPI 105263 Responsable d'agence
IPI 513018

Philip Lazou
Administrateur fondateur
IPI 105262



CAROLE MASQUELIER

Responsable du service Immo A+

carole.m@dlgroupe.com +32 (0)478/78 59 59

ALEXANDRA DURET

Assistante commerciale

alexandra.d@dlgroupe.com +32 (0)472/27 03 42

TYPHAINE MYLANDER

Assistante commerciale

typhaine.m@dlgroupe.com +32 (0)490/57 62 04

REMY BURNET-MERLIN

Backoffice 3D

remy.b@dlgroupe.com +32 (0)465/44 74 42

IMMO A+ EN QUELQUES MOTS

Nous sommes le service dédié :

• Aux professionnels de la construction

Vous excellez sans aucun doute dans votre domaine mais vous n'avez pas forcément connaissance des marchés locaux. Nous oui ! Nous travaillerons main dans la main avec vous pour élaborer des plans adaptés, étudier des prix de vente en adéquation avec la clientèle locale et assurerons la commercialisation en mettant tous les moyens en oeuvre pour que les rythmes de vente soient soutenus (supports publicitaires variés, réseaux sociaux, site spécialement dédié, manifestations particulières, ...).



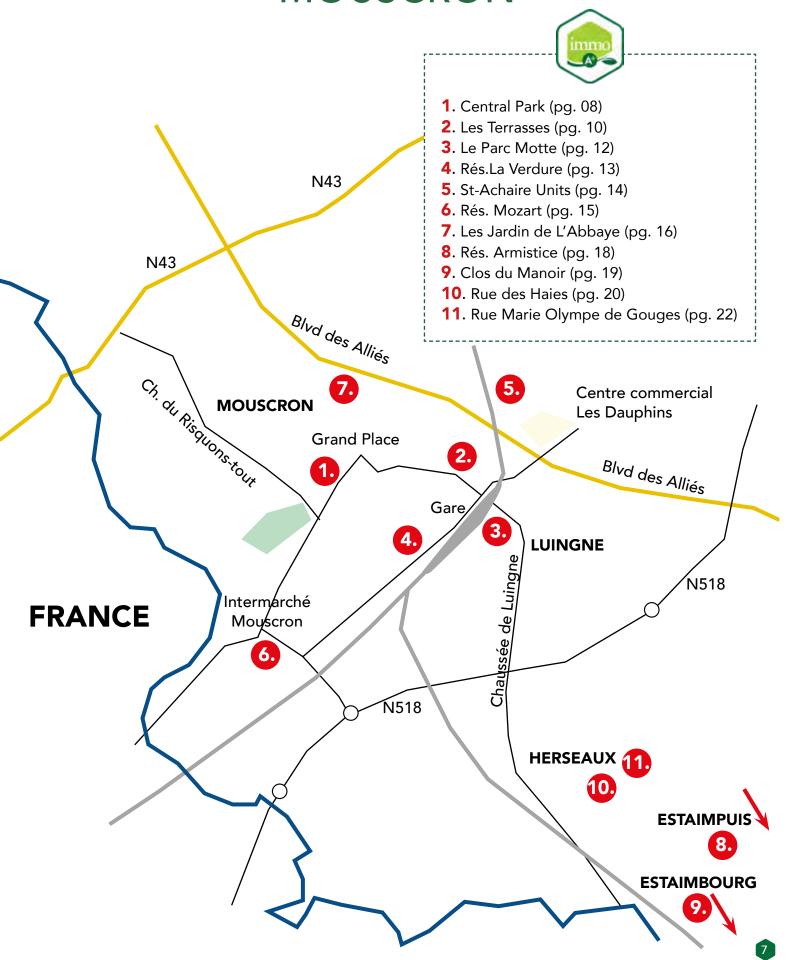
Aux particuliers

L'achat d'un logement sur plan est souvent anxiogène. Nous sommes là pour vous accompagner, pour répondre à vos questions techniques, pour vous aider à choisir le logement qui correspond le mieux à vos besoins en vous aidant à le visualiser.

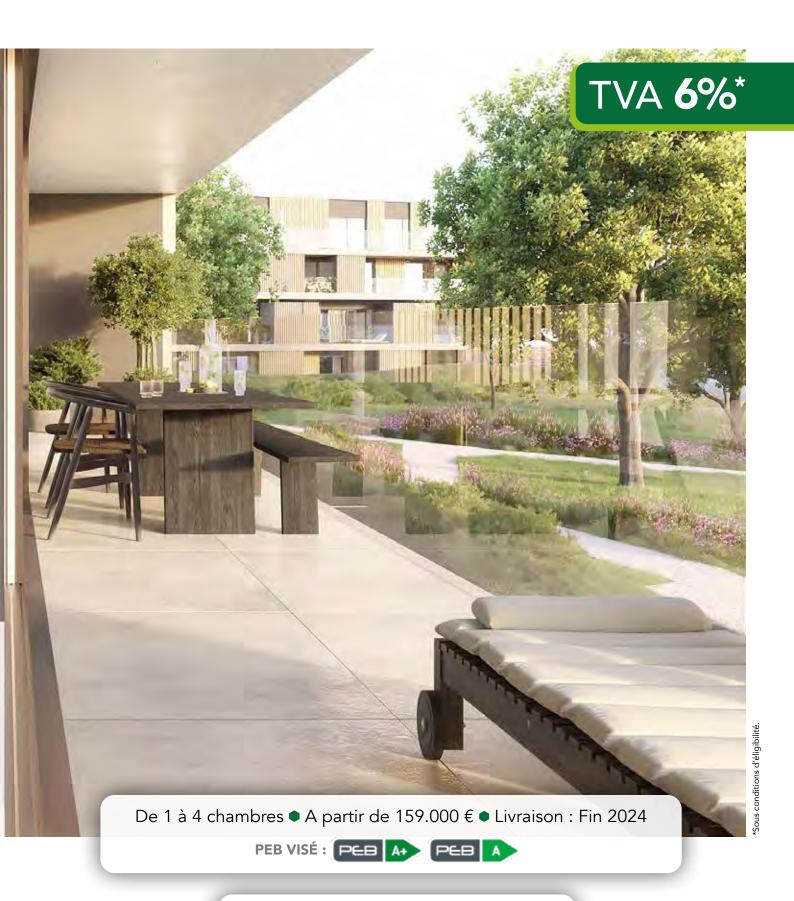


NOS PROJETS

· MOUSCRON ·







Résidence Central Park - Mouscron

C'est avant tout une localisation exceptionnelle, à quelques encablures de la Grand-Place, des commerces, des écoles... Robustesse et élégance des matériaux, harmonie des formes et des couleurs, architecture généreuse, mais surtout haute efficacité énergétique...

Tout est réuni pour faire de cet espace un lieu de vie unique!









Résidence Les Terrasses - Mouscron

Des séjours lumineux, de belles terrasses jusqu'à 45 m² et un jardin privé à l'arrière de la résidence. A 10 minutes à pied de la Grand-Place de Mouscron et à proximité de la gare.







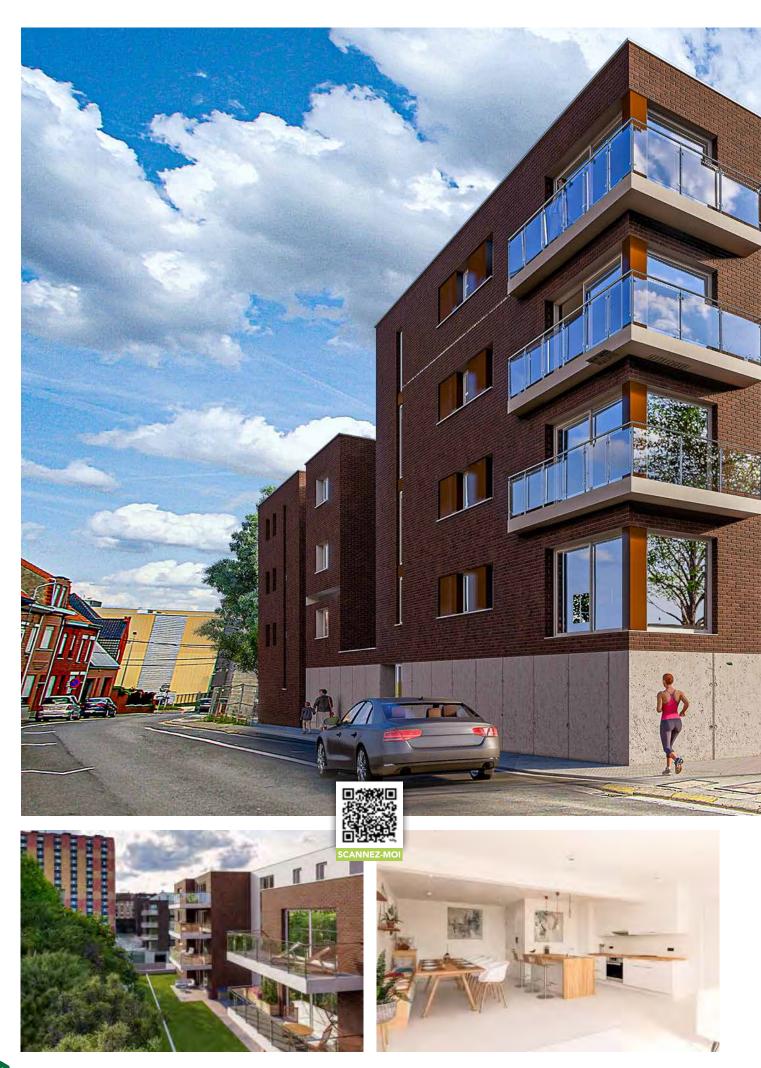


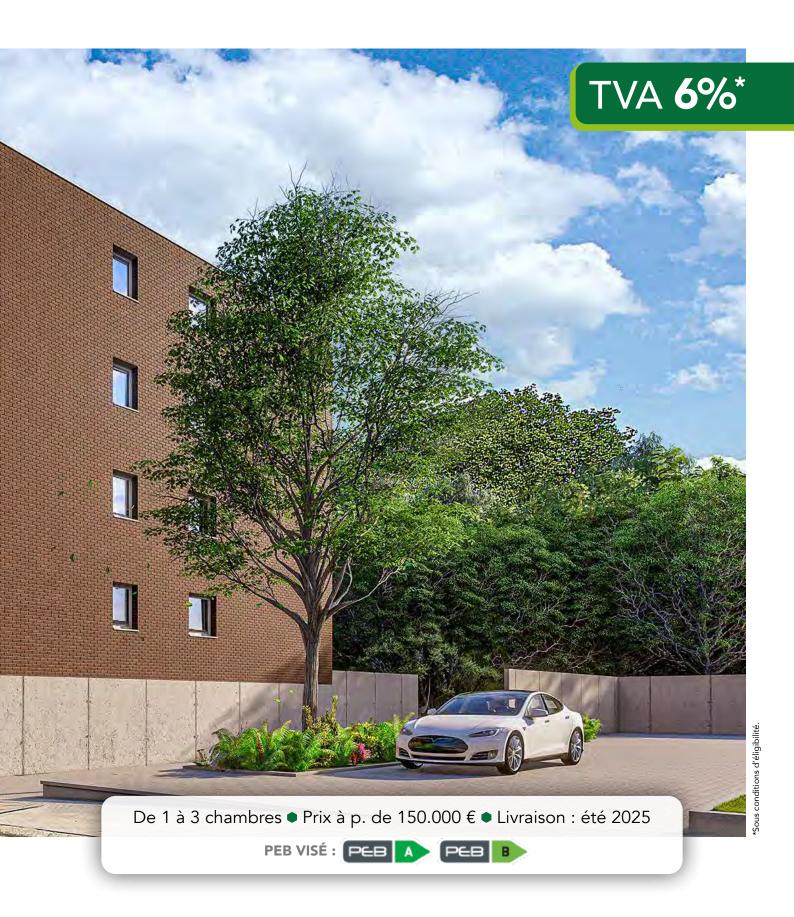












Les Jardins de L'Abbaye - Mouscron

21 appartements, situés à deux pas du centreville et de ses commerces et restaurants. A proximité des axes routiers. Vue imprenable sur les jardins de l'hôtel de ville!













TVA à 6 % pour les démolitions/reconstructions : quels changements en 2024 ?

Instaurée en 2007, puis élargie en 2021, beaucoup ont cru que le dernier exercice budgétaire allait enterrer la fameuse TVA à 6 % sur les projets de démolition reconstruction. Finalement, elle est pérennisée. Mais plusieurs catégories de candidats-bâtisseurs en sont exclues. Celles toujours éligibles auront des conditions à respecter.

La cohabitation de deux systèmes Petit rembobinage d'abord pour bien comprendre. En 2007, un système permanent a été

adopté concernant les biens immobiliers démolis puis reconstruits. Celui-ci prévoyait une TVA réduite à 6 % (au lieu des 21 % requis) si ce type de projet se déroulait dans une des 32 zones urbaines définies (une dizaine de communes bruxelloises, mais aussi les principales grandes villes wallonnes). L'idée : éviter leur dégradation. N'importe quel particulier pouvait en bénéficier et pouvait ensuite faire ce qu'il voulait du bien, le mettre en location par exemple ou l'utiliser comme résidence secondaire. Les promoteurs immobiliers étaient par contre exclus du système. En 2021, en pleine crise sanitaire, le gouvernement fédéral décide d'élargir le coup de pouce fiscal. De nouvelles mesures viennent cohabiter avec les précédentes. Mais elles sont temporaires et valables jusqu'au 31 décembre 2023. L'ensemble des projets du royaume deviennent alors éligibles à la TVA réduite. D'autre part, les promoteurs et entrepreneurs professionnels entrent dans la danse et peuvent en bénéficier pour les logements neufs qu'ils mettent en vente après démolition et reconstruction. Les prix de vente baissent, c'est un bon coup de pouce pour les particuliers qui souhaitent

Parallèlement, des conditions « sociales » font leur apparition. Elles s'appliquent aux particuliers qui effectuent les travaux ou qui achètent via un promoteur hors des 32 centres urbains. Ils doivent résider dans le nouveau bien pendant au moins cinq ans. Ils ne peuvent pas le louer par exemple, sinon la différence de TVA doit être remboursée. Ils ne doivent pas être propriétaires d'une autre habitation (sauf si c'est via un héritage). Dernière condition : la surface habitable du bien ne doit pas dépasser 200 m².

Plus de mise en location possible

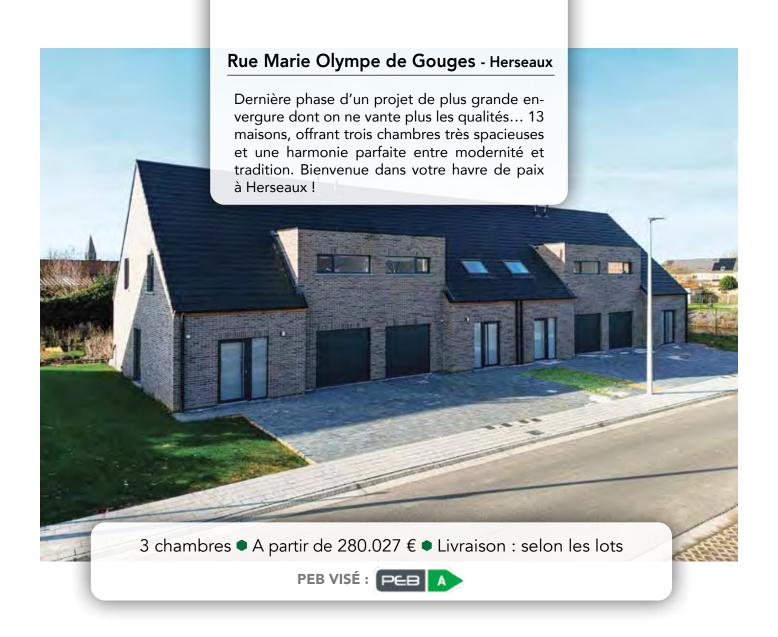
Qu'est-ce qui est prévu à partir de 2024 ? D'abord, on laisse tomber les 32 centres urbains. Tout le royaume est concerné par la TVA à 6 %. Par contre, les promoteurs immobiliers se retrouvent de nouveau exclus du système, qui ne s'adressera plus qu'aux particuliers bâtisseurs. Par ailleurs, les conditions sociales seront valables partout. En ville comme à la campagne, il faudra donc respecter les 200 m² maximum et surtout habiter le bien. Exit donc les investisseurs et les multipropriétaires. Pour le reste, les règles actuelles restent en place. Ainsi, la démolition doit être complète. La reconstruction, elle, ne doit pas nécessairement être au même endroit, mais sur la même parcelle de terrain.

D'autre part, la réduction à 6 % ne concerne pas l'acquisition seule de matériel. « Si vous achetez du carrelage ou du parquet et que vous le posez vous-même, alors vous n'en bénéficiez pas. Les 6 % s'appliquent sur les factures de l'entrepreneur qui vient faire la pose, matériel compris ». Avant de commencer le projet, le particulier doit introduire sa demande via MyMinFin, l'application du SPF Finances. « Puis il va recevoir un numéro qu'il va devoir montrer à son entrepreneur. Sur cette base, celui-ci peut facturer à 6 % ». Au final, les économies peuvent facilement s'élever à plusieurs dizaines de milliers d'euros sur un projet.

Une transition prévue

acquérir du neuf.

Que va-t-il se passer pour ceux qui ont déjà lancé un projet, mais ne rentrent pas dans les futures conditions? Le gouvernement a prévu une période de transition qui court jusqu'au 31 décembre 2024. Ainsi, les personnes qui achetent un logement reconstruit via un promoteur peuvent bénéficier d'une TVA à 6 % pour tous les travaux facturés ou payés jusqu'à la fin de 2024. « A condition que le permis d'urbanisme pour la reconstruction de l'habitation ait été demandé avant le 1er juillet 2023», précise le texte du ministre des Finances, Vincent Van Peteghem. Les particuliers qui ont un projet au sein des 32 centres urbains, mais qui ne remplissent pas les conditions sociales peuvent bénéficier de cette mesure transitoire. En clair, ceux dont le projet concerne une résidence secondaire et ceux qui investissent pour mettre le bien en location.







1. LOCATION SIMPLE

- Expertise de votre bien pour en déterminer la valeur locative ;
- Promotion de votre bien (panneau, internet, sites portails, plans 2D/3D, vidéo, réseaux sociaux);
- Organisation de visites par nos soins ;
- Dossier de candidature complet du futur candidat ;
- Rédaction du contrat de bail ;
- Préparation et état des lieux d'entrée écrit avec reportage photos ;
- Enregistrement du bail et état des lieux ;
- Relevé des compteurs d'eau, gaz et d'électricité + envoi aux fournisseurs ;
- Dépôt de garantie locative sur compte bloqué ;
- Versement du 1^{er} loyer ;
- Remise en location et traitement du recommandé ;
- État des lieux de sortie.



2. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

TOUS LES AVANTAGES DE LA FORMULE 1

> FRAIS DE MISE EN LOCATION OFFERTS! (1/2 MOIS + TVA)

- + Encaissement des loyers ;
- + Décompte et régularisation de charges ;
- + Indexation annuelle du loyer sur demande;
- + Visite annuelle sur demande;
- + Fonction d'intermédiaire entre bailleur et preneur.

6,05% TTC / mois (au lieu de 8%)

3. GESTION ADMIN., FINANCIÈRE ET TECHNIQUE

TOUS LES AVANTAGES DE LA FORMULE 2

> FRAIS DE MISE EN LOCATION OFFERTS! (1/2 MOIS + TVA)

- Avance de paiement de votre loyer pour le 1er de chaque mois par anticipation;
- + Prise en charge de demande de devis pour la remise en état éventuelle de votre bien durant la période de gestion et à l'issue de l'état des lieux de sortie;
- Visite annuelle orchestrée par nos soins chaque année
 rédaction d'un rapport;
- + Indexation automatique et annuelle de chaque loyer;
- + Une commission exclusive de 3% TTC du prix de vente en cas de vente de votre bien

10% TTC / mois (au lieu de 12%)

Contactez Kévin Fourez par téléphone au 0492/73 11 36 ou par mail : kevin.f@dlgroupe.com

MIEUX COMMERCIALISER **VOS PROJETS AVEC IMMO A+**

Un groupe complémentaire dédié :

Une équipe présentant des compétences certes commerciales mais aussi techniques et financières très pointues (collaborateurs issus des métiers de la promotion immobilière et de la banque).

Une agence ayant conscience que le neuf ne se commercialise pas comme l'ancien et qui a les moyens et la volonté d'investir dans ce qu'il faut pour réussir sa mission.

Un site web dédié à chaque promotion : Notre nouveau compte instagram: **WWW.IMMOAPLUS.BE** @IMMOAPLUS BY DLGROUPE









et aussi différents médias déployés en interne avec nos collaborateurs.



Vidéo de présentation



Prises de vue par drone



Plans 2D et 3D



Réseaux sociaux



Mailing postal et digital

Des campagnes d'affichage en situation :







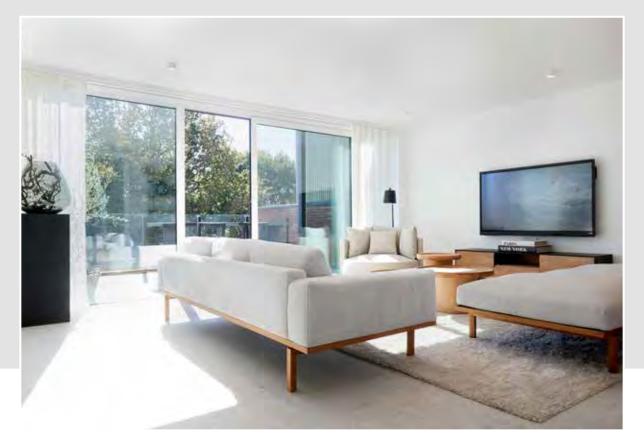
Un service marketing complet:

Des plaquettes et des books de présentation élaborés par nos soins.

Distribution régulière de flyers ciblés et parutions dans la presse spécialisée :

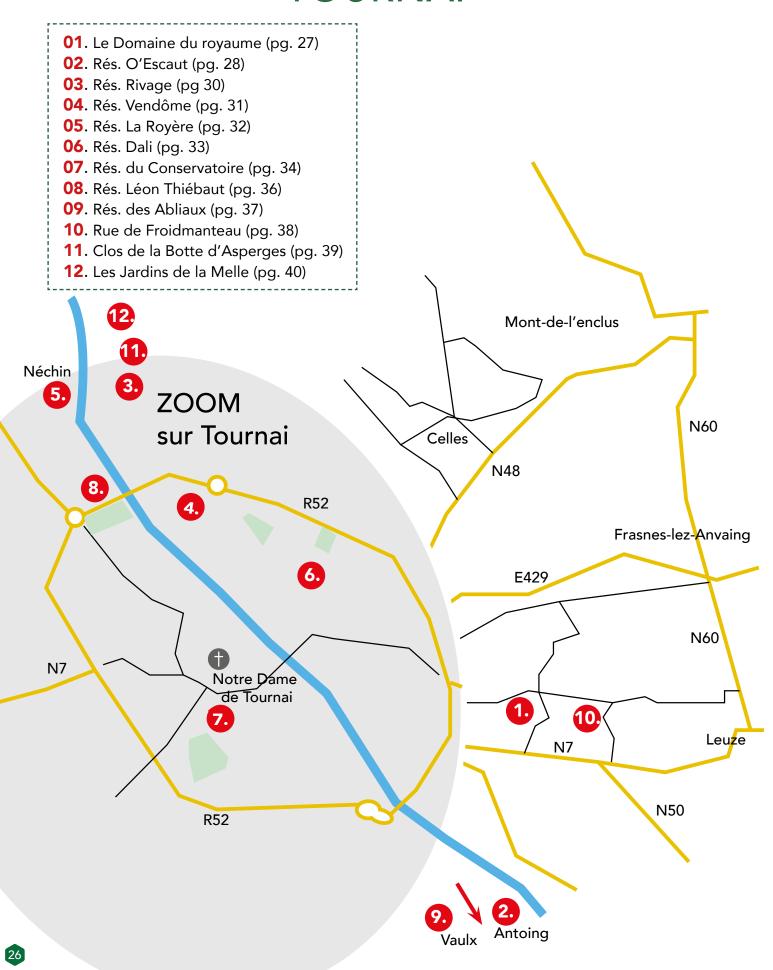


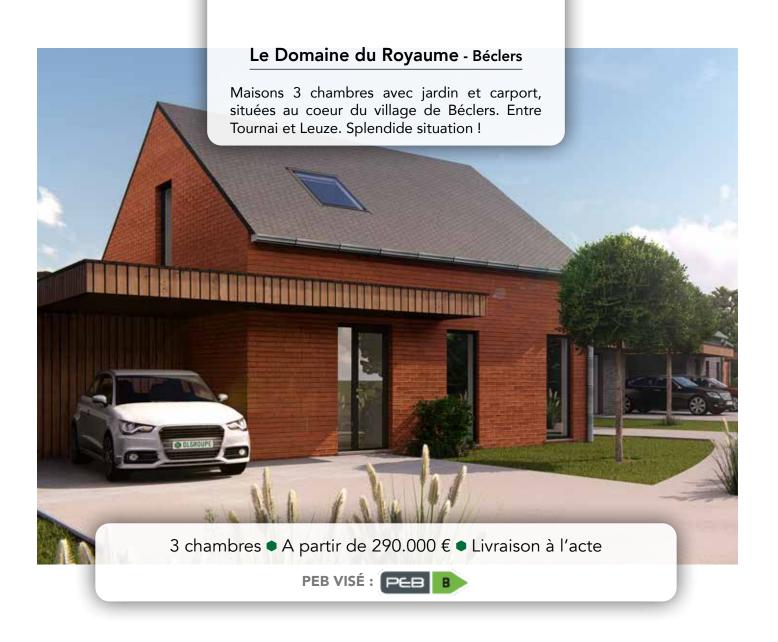
Equipement de l'appartement témoin : nous habillons l'appartement avec un style approprié à chaque promotion et organisons des manifestations diverses sur place.



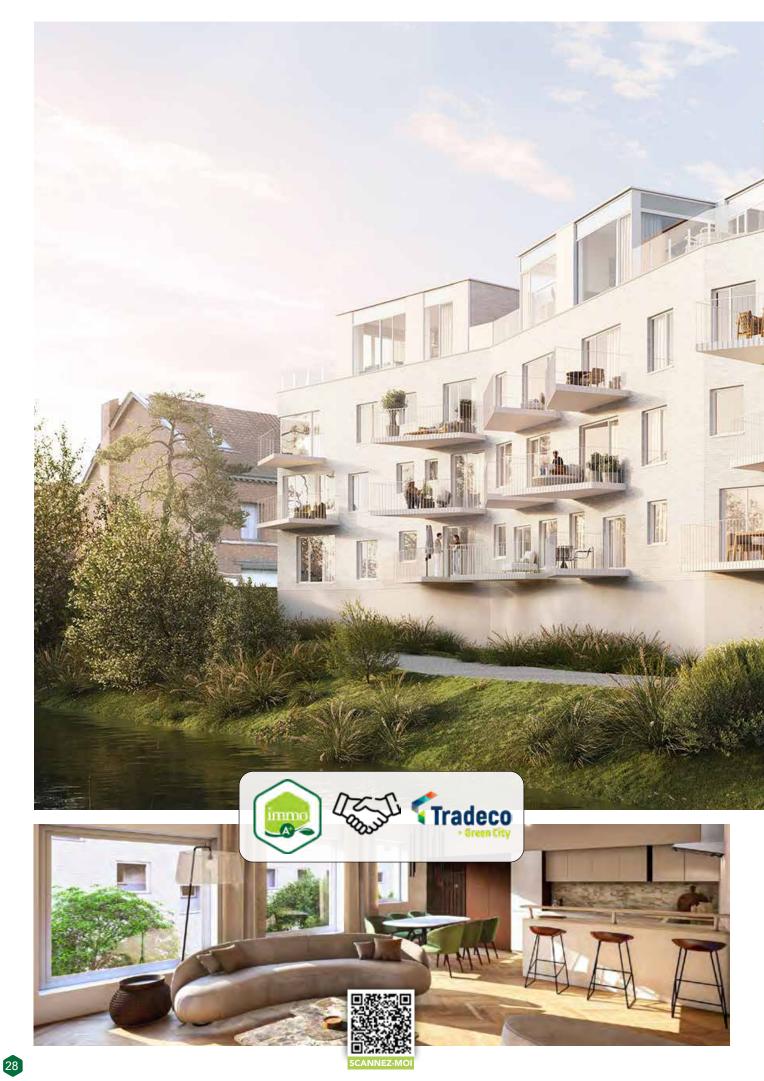
NOS PROJETS IMMO

·TOURNAI·











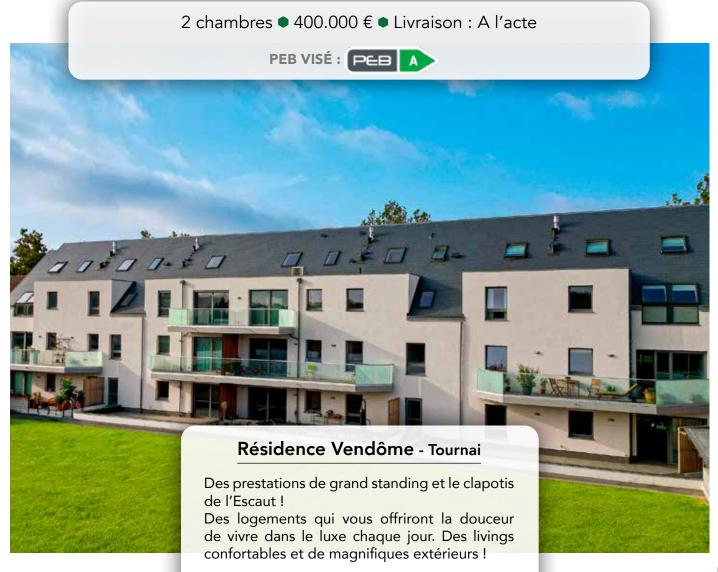
Résidence O'Escaut - Antoing

Côté château ou côté Escaut ? Prestations haut de gamme à la hauteur du promoteur Tradeco, connu pour ses prodtuis de grande qualité!







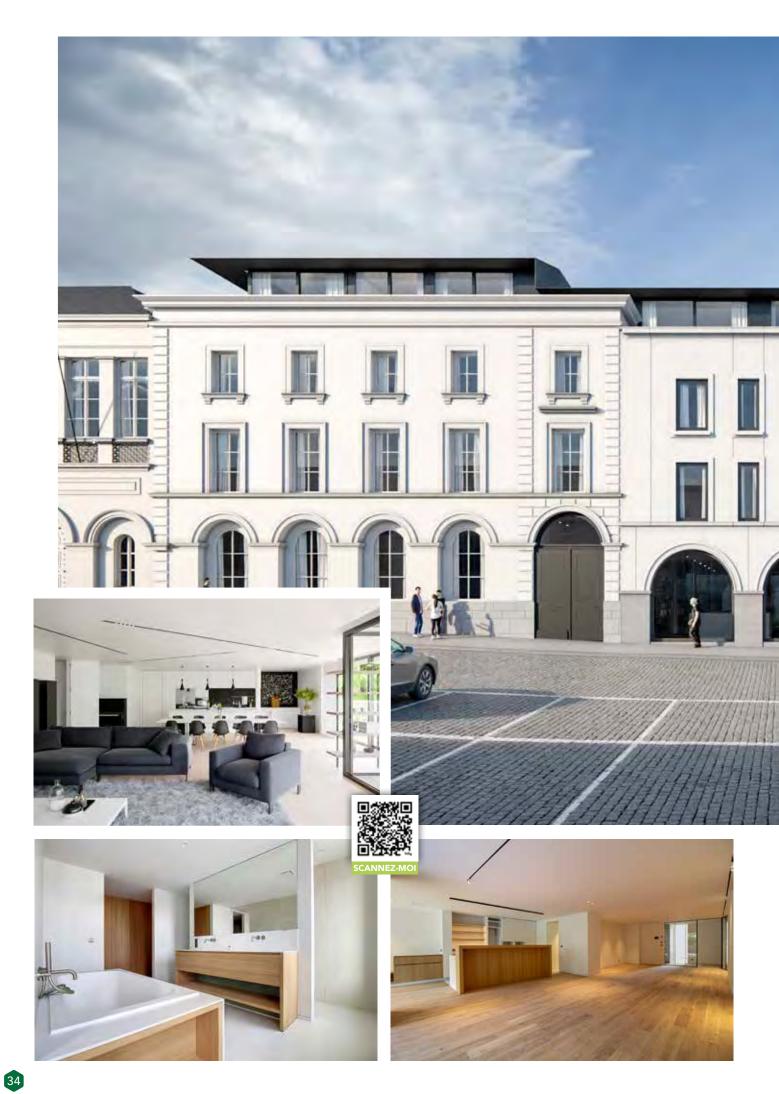
















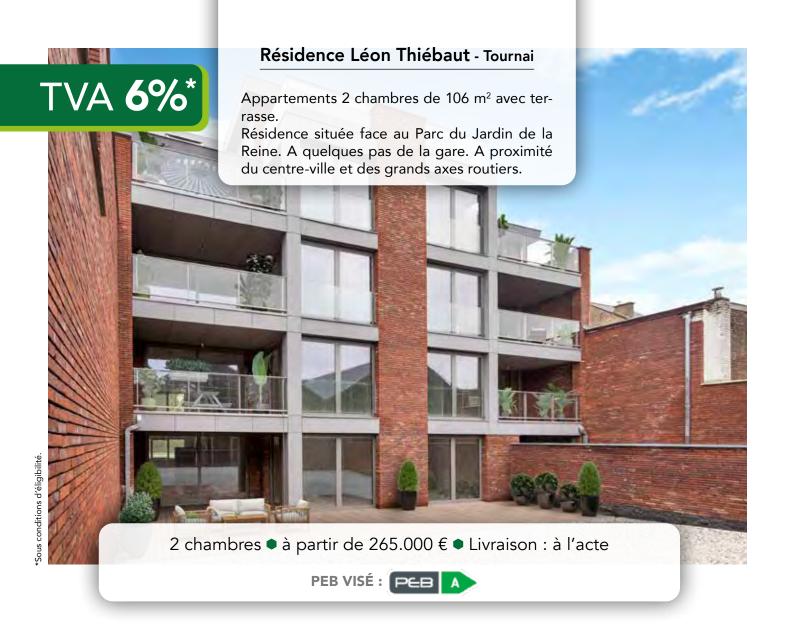


Résidence du Conservatoire - Tournai

Un emplacement sans égal à Tournai, place Reine Astrid, face au Conservatoire.

Une façade aux lignes épurées, des logements de très haut standing!

Le Luxe à l'état pur!





















Les Jardins de le Melle - Kain

Véritable oasis de calme et de verdure, située à l'orée de la ville de Tournai. Cet écoquartier propose encore 6 appartements de 2 à 3 chambres ainsi qu'un penthouse de 3 chambres avec un bureau.





Selling *happiness* is our passion.

L'immobilier haut de gamme est un marché qui s'est imposé à nous grâce à la demande de nos clients. C'est pourquoi nous avons décidé de créer, en 2012, une agence exclusivement tournée vers le marché de l'immobilier de luxe. Aujourd'hui, nous possédons une agence à Ath, Tournai, Mouscron et Courtrai, pour répondre aux besoins de notre clientèle toujours grandissante.

Nous vous offrons une évaluation professionnelle, objective et réaliste. Une publicité dans les principaux médias spécialisés, un magazine régulier envoyé à une sélection de clients, mais également un mandat clair, des conseils avisés ainsi que des visites virtuelles et aériennes de votre bien d'exception.

Contact:

Nicolas Fournier nicolas.f@dlgroupe.com 0478/78 25 16

www.immo-emeraude.com

Chaque copropriétaire est *unique*.

La gestion des copropriétés est de plus en plus complexe. Dans ses fonctions de syndic, Wapi Syndik administre ses immeubles quotidiennement dans le respect de la nouvelle loi sur la copropriété (loi du 18/06/18).

Wapi Syndik garantit proximité, disponibilité et écoute à ses clients. Nous garantissons une comptabilité transparente et mettons à disposition les différentes pièces comptables sur simple rendez-vous ou via notre site internet grâce au module « Mysyndic ».

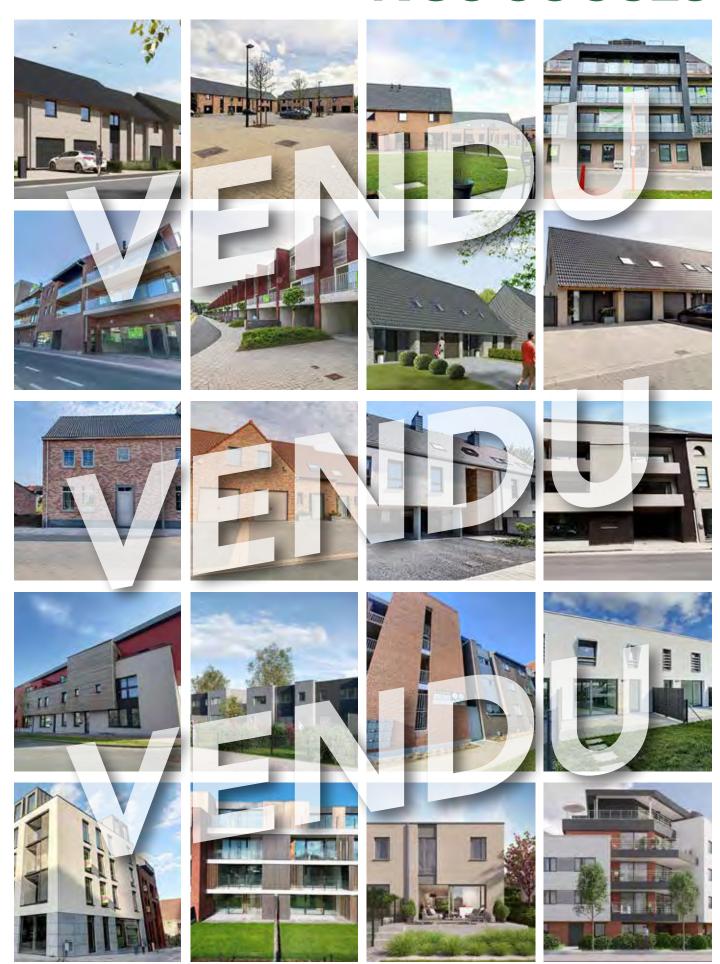
La maîtrise des charges de votre immeuble est aussi un de nos engagements. Une gestion performante permettant de maîtriser vos charges (audit de tous les contrats) et valoriser votre patrimoine (appel d'offres pour profiter des meilleurs rapports qualité/prix du marché).

Contact:

Steve Lescrauwaet steve.l@dlgroupe.com 0478/78 04 94

www.wapi-syndik.com

NOS SUCCÈS







MOUSCRON

DL Groupe Mouscron 056 Immo Emeraude Immo A+ Wapi Syndik



TOURNAL

DL Groupe Tournai 069 Immo Emeraude Immo A+ Wapi Syndik



COURTRAI

DL Groupe Courtrai 056 Immo Emeraude Immo A+



ATH DL Groupe Ath 068 Immo Emeraude Immo A+ Wapi Syndik

















